

Adhésion individuelle

Année 2022

CLUB PEUGEOT 403 - 203 FRANC-COMTOISES

Adhérent 1 : Nom : _____ Prénom : _____

Adhérent 2 : Nom : _____ Prénom : _____

Adhérent 3 : Nom : _____ Prénom : _____

Adhérent 4 : Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____

Code Postal : _____ Localité : _____

Adresse mail : _____ @ _____

Véhicule (Modèle, Année) : _____

Cotisation 2022 : 15 euros par adhérent

Espèces ou Chèque à l'ordre du « Club Peugeot 403 – 203 Franc-Comtoises »

Toute adhésion peut être soumise à validation par les membres du bureau (article 6 des statuts)

Règlement intérieur du Club :

Article 1 - Notre club a pour but de se retrouver dans une ambiance conviviale, d'organiser des sorties ou des manifestations mettant en valeur nos anciennes automobiles.

Article 2 - La bonne ambiance et la simplicité sont les maîtres mots de l'état d'esprit du club, et doivent le rester.

Article 3 - Toute personne souhaitant adhérer au club peut auparavant, si elle le souhaite, participer à une de nos sorties, afin de constater par elle-même que notre état d'esprit correspond au sien, et vice versa.

Article 4 - Selon l'éloignement et leur possibilité, les membres adhérents sont invités à participer à la vie du club, aux sorties, et à aider les membres du bureau lorsque le club est organisateur de manifestations.

Signature(s) (précédée(s) de la mention « lu et approuvé »),

Club PEUGEOT 403-203 Franc-Comtoises

9 rue Haute - 70230 FILAIN

courriel : club403@laposte.net

Association loi 1901 – JO 1066-20070012 du 24.03.2007

Siret N°529 942 690 00015 - APE : 9499Z

Site : www.club403.fr